CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DU BURKINA

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

=======

=======

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES TRAVAUX PUBLICS, DU BATIMENT, DE L'HYDRAULIQUE ET ASSIMILES

======

SECTION MINISTERE DES TRANSPORTS,
DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

======

BUREAU EXECUTIF

RAPPORT D'ACTIVITEES

INTRODUCTION

Le secteur des transports est un pilier fondamental pour le développement économique et social du Burkina Faso. En tant que syndicat représentant des travailleurs de ce secteur, nous avons pour mission de défendre les droits et les intérêts de nos membres, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de travail et à la promotion de la justice sociale.

Au cours des quatre années écoulées, notre syndicat a mené diverses actions pour répondre aux préoccupations des travailleurs du secteur des transports. Ces actions ont inclus des négociations avec des autorités, des campagnes de sensibilisation sur les droits des travailleurs, et des initiatives pour renforcer la sécurité et la santé au travail. Nous avons

également participé activement aux débats et aux consultations organisées par le ministère en charge des transports.

Ce rapport d'activité présente en détail les actions entreprises, les défis rencontrés et les résultats obtenus. Il reflète notre engagement à poursuivre la lutte pour des conditions de travail dignes et à soutenir nos membres dans leur quête de justice sociale. Nous espérons que ce document sera une source précieuse d'information pour les militants et sympathisants et qu'il contribuera à renforcer notre collaboration pour un secteur des transports plus juste et plus prospère au Burkina Faso.

Ce rapport est le témoignage de notre détermination à améliorer le quotidien des travailleurs du secteur des transports et à jouer un rôle actif dans le développement du Burkina Faso.

I. <u>ORGANISATION</u>

1. <u>Mise en place du bureau exécutif du SYTTPBHA de la DGTTM</u>

Tout d'abord le vendredi 27 Novembre 2020 à partir de 14h, s'est tenue dans la salle de code de la DGTTM, l'assemblée générale extraordinaire des membres SYTTPBHA-DGTTM pour la mise en place du Bureau Exécutif SYTTPBHA –DGTTM. A cette rencontre des agents de la DGTTM, des représentants du Bureau National /SYTTPBHA et du bureau exécutif du SYTTPBHA-INFRASTRUCTURE étaient présent

Le camarade OUATTARA Bakary Membre du Bureau exécutif du SYTTPBHA-DGTTM sortant a expliqué à l'assemblée la nécessité de renouveler le BUREAU afin de la redynamiser et de la permettre d'atteindre les objectifs fixé par les Militants et sympathisants du

SYTTPBHA-DGTTM. Le nouveau bureau SYTTPBHA-DGTTM mis en place est ainsi composé :

| N° | POSTE | NOM ET PRENOM(S) | STRUCTURE |
|----|--|----------------------------|-----------|
| 1 | Secrétaire Général | COULIBALY A. Rachid | DGTTM |
| 2 | Secrétaire Général Adjoint | DJEWO T. Marc | DGTTM |
| 3 | Trésorière générale | KONE Makouanga | DGTTM |
| 4 | Trésorière générale adjointe | SANTE /LAMIZANA Haleema | DGTTM |
| 5 | Secrétaire à l'information et à l'organisation | TRAORE Fati | DGTTM |

2. <u>Mise en place du bureau exécutif du SYTTPBHA du</u> MTMUSR

Dans le cadre des activités du SYTTPBHA-DGTTM, un chronogramme de rencontre établi a permis de recueillir les différentes préoccupations des agents de la DGTTM. Apres ces séance de rencontre, il a été établi un nouveau chronogramme de rencontre des agents du ministère en charge des transports. Parmi les préoccupations, une réorganisation du syndicat s'imposait et l'élargissement a l'ensembles du personnel de MTMURS étaient capitale. Pour cela, le jeudi 1^{er} avril 2021 à 14 heures, s'est tenue dans la salle de code de la DGTTM, une assemblée générale extraordinaire des membres SYTTPBHA-DGTTM afin de mettre en place le bureau exécutif du SYTTPBHA –MTMUSR.

A cette rencontre, les camarades des directions centrales, des DRTMUSR, de la DGTTM ainsi que des représentants du Bureau National /SYTTPBHA ont pris part

Le camarade Abdoul Rachid COULIBALY, SG DU SYTTPBHA-DGTTM a expliqué à l'assemblée que le bureau actuel a besoin d'une réorganisation afin de prendre en compte les camarades militants des directions centrales et des DRTMUSR et aussi, de disposer d'un instrument de lutte non seulement conforme aux statuts et règlement intérieur du SYTTPBHA mais aussi adapter à l'organigramme actuel du ministère. Cette décision a rencontré l'assentiment de l'assemblée et le nouveau bureau SYTTPBHA MTMUSR mis en place est ainsi composé :

| N° | POSTE | NOM ET PRENOM(S) | STRUCTURE |
|----|---|----------------------------|--------------|
| 1 | Secrétaire Général | COULIBALY A. Rachid | DGTTM |
| 2 | Secrétaire Général Adjoint | DJEWO T. Marc | DGTTM |
| 3 | Trésorière générale | KONE Makouanga | DGTTM |
| 4 | Trésorière générale adjointe | SANTE /LAMIZANA Haleema | DGTTM |
| 5 | Secrétaire à l'information et à l'organisation | TRAORE Fati | DGTTM |
| 6 | Secrétaire aux relations extérieures | DA Awonomana | DRTMUSR/NORD |
| 7 | Secrétaire à la formation syndicale | KAMBOU Sansan Mathieu | DRH |
| 8 | Porte-parole du Syndicat SYTTPBHA- MTMUSR ; | SAVADOGO Boukari | DGTTM |

Les camarades SOULAMA Issobié, NIKIEMA Basga du bureau national et YAMEOGO m'bi SG SYTTPBHA-du ministère des Infrastructures. ont prodigué des conseils aux membres du nouveau bureau et confirmé leur soutient ainsi que leur accompagnement.

La mise en place du BE-SYTTPBHA-MTMUSR terminer, place maintenant a la mise en place des points focaux. Pour cela, après avoir recueilli les préoccupations des agents des différentes directions et services, le BE a mis en place des points focaux au seins des directions centrales et des DRTMUSR du ministère. Cette organisation a permis au bureau exécutif du SYTTPBHA-MTMUSR de synthétiser et de consolider les différentes préoccupations des agents et de rédiger la plateforme revendicative générale (PFRG) des travailleurs du ministère en charges des transports.

II. LES ACTIONS ENTREPRISES

L'organe de lutte étant maintenant mise en place, fonctionnel et bien forte, le moment était venu de continuer les différentes rencontres de négociation avec les autorités du ministère. A l'issus de ces rencontres de négociations, les points de la PFRG n'ont pas trouvé de solution. En claire, les préoccupations des agents du ministères en charges des transports n'étaient pas en phase avec eux des autorités dudit ministère.

Face au silence désobligeant des premiers responsables du MTMUSR et devant le non-respect des engagements, le 8 avril 2021, la coordination SYTTPBHA/MIT les a informés de son appel envers ses militants du ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR) à observer un arrêt de travail de soixante-douze (72) heures,

allant du mardi 27 avril 2021 à 00 heure au jeudi 29 avril 2021 inclus à 24 heures sur toute l'étendue du territoire national pour exiger du gouvernement la satisfaction des points de ladite plateforme. En réaction, le Ministre a convoqué une séance de travail à la date du 19 avril 2021, mais sans aucune proposition concrète. Et à cela s'ajoute, une fois de plus, un silence total et décevant de la part du gouvernement.

Avec la mobilisation presque totale des agents du ministère des Transports, le mot d'ordre de grève a été suivi à plus de 92 %. Face à cette mobilisation, certains points de la plateforme ont été satisfaits. Parmi les points non satisfaits, il y a le point très important concernant la prime de motivation.

Face à cette situation, la coordination SYTTPBHA/MIT a informé les responsables du gouvernement une fois de plus qu'elle appelle ses militants du ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR) à observer un arrêt de travail de quatre-vingt-seize (96) heures, allant du mardi 25 mai 2021 à 00 heure au vendredi 28 mai 2021 inclus à 24 heures sur toute l'étendue du territoire national pour exiger du gouvernement la satisfaction des points restés inchangés.

En réponse à ce deuxième préavis de grève, le BE a été reçu en audience par le ministre en charge des infrastructures. À la fin de l'audience, il nous a été promis de trouver des solutions aux points de la plateforme non résolus. Il a été demandé de surseoir à la grève afin de leur permettre de trouver les solutions dans le dialogue.

Ainsi, une rencontre a été initiée par le Secrétaire Général du Ministère des Transports, avec comme ordre du jour, la résolution du point de la PFR concernant la prime de motivation. Nous avons été informés de la réception d'une enveloppe par le ministère pour gérer la question de la

prime de motivation. Malheureusement, la somme disponible ne pouvait pas couvrir la totalité due aux agents. Donc, consensus a été trouvé de servir 62 % du total dû à tous les agents du ministère et des DRTMUSR conformément à l'arrêté conjoint instaurant la prime de motivation au ministère en charge des Transports. Consensus a été trouvé aussi de travailler à régulariser les 38 % restants.

Avec cette avancée, le lundi 24 mai 2021, le BE a appelé les militants, militantes, sympathisants et sympathisantes à suspendre le mot d'ordre de grève afin de procéder à l'effectivité des solutions trouvées.

III. LES ACQUIS

Malgré les différentes difficultés rencontrées, nous avons engranger plusieurs acquis parmi lesquels nous pour retenir :

- Mise en œuvre des dispositions de l'arrêté conjoint n°2020-135-/MTMURS*MINEFID du 12 mars 2020 portant modalités d'octroi et de répartition de la prime de motivation aux agents du ministere des transports de la mobilité urbaine et de la sécurité routièere et paiement des arriérés de 2019 et 2020.
- Rétablissement du fonds d'équipement (FE) de la DGTTM pour lui permettre d'assurer ses missions régaliennes,
- La mise en place du bureau de la mutuelle de la DGTTM,
- La mise en place du bureau de la mutuelle du Ministère,
- Mise en œuvre des dispositions de l'arrêté conjoint n°2020-012/MTMUSR/MINEFID du 20 fevrier 2020 portant institution et modalités d'allocation d'une indemnité aux examinateurs du permis de conduire et paiement des arriérés de 2020,
- Prise de dispositions adéquates pour :
 - o Payer les arriérées des frais de mission du personnel

- Et payer les frais de missions de mission avant tout depart en mission,
- Augmentation de la dotation en fournitures et mobiliers de bureau;
 a partir de 2022, des agents ont beneficiés de fauteuil dites
 "Orthopédique" de facon progressif.
- Augmentation de la dotation en carburant du personnel par la relecture de l'arrêté n°2019-0030/MTMUSR/SG/DAF 29 juillet 2019 portant modalités de gestion du carburant au sein du MTMUSR qui est aujourd'hui dépassée. Nous avons obtenue une augmentation du carburant des agents de liaison
- La revalorisation des toilettes même si elle a été de courte durée.
 La construction d'un espace pour les ablutions
- La gestion des entrées au niveau de la grande porte d'entrée pour la sécurité des agents.

IV. BILLANT FINANCIER

| SITUTIATION DE LA CAISSE SYTTPBHA/MTMUSR | | | | | |
|--|--------------------------------------|---------|---------|---------|--|
| DATES | LIBELLE | ENTRES | SORTIES | SOLDES | |
| 05/02/2021 | Recouvrement | 216 000 | | 216 000 | |
| 15/02/2021 | Acquisitions de 15 cartes de membres | | 15 000 | 201 000 | |
| 26/02/2021 | Achats de 8cartes de membres | 12 000 | | 213 000 | |

| 27/02/2021 | Recouvrement cotisation | 16 000 | | 229 000 |
|--------------------------|---|--------|--------|---------|
| | Location de sonorisation | | 4 000 | |
| 20/03/2021 | Achat eau | | 5 000 | 225 000 |
| | Carburant BN | | 5 000 | 215 000 |
| | Prise en charge des camarades points focaux DRT | | 43 250 | 176 750 |
| 31/03/2021 | Recouvrement | 29 000 | | 205 750 |
| 1 ^{er} /04/2021 | Carburant BN | | 5 000 | 200 750 |
| 1 ^{er} /04/2021 | Prise en charge des points focaux DRT | | 8 000 | 192 750 |
| 07/04/2021 | Reliquat cotisation ponctuelle pour le congrès | 14 000 | | 20 675 |
| 19/04/2021 | Frais de communication | | 10 000 | 196 750 |
| 19/04/2021 | Frais d'envoi de colis | | 2 000 | 194 750 |
| 20/04/2021 | Recouvrement | 3 000 | | 197 750 |

| 23/04/2021 | Recouvrement | 22 000 | | 219 750 |
|------------|--------------------------------------|---------|---------|---------|
| | Achat cartes | | 15 000 | 204 750 |
| | Recouvrement | 21 000 | | 224 750 |
| | Frais de communication | | 15 000 | 210 750 |
| 20/04/2024 | Recouvrement | 129 000 | | 39 750 |
| 26/04/2021 | Achat cartes | | 4 500 | 335 250 |
| | GREVE | | 210 000 | 15 750 |
| | Recouvrement | 206 500 | | 22 250 |
| | Recouvrement | 129 000 | | 351 250 |
| | Frais de communication | | 15 000 | 336 250 |
| | Achat cartes | | 150 000 | 321 250 |
| 2023 | Frais de mission de KAMBOU | | 64 000 | 257 250 |
| 20/9/2023 | Recouvrement | 19 000 | | 276 250 |
| 02/10/2023 | Contribution à l'effort de guerre BN | | 20 000 | 256 250 |
| 2024 | Recouvrement | 4 500 | | 260750 |

| 2024 | Prise en charge d'un membre du | | 45 000 | 215 750 |
|----------------------|-----------------------------------|--|--------|---------|
| | comité paritaire | | | |
| SOLDE A JUILLET 2024 | | | | 215 750 |

Tableau de la trésorière général : KONE Makouanga du vendredi 19/07/2024

V. <u>LES DEFIS</u>

Manque de ressources financières : Le SYTTPBHA dépend entièrement des cotisations de leurs membres pour financer ses activités. Les camarades militants et sympathisants du SYTTPBA-MTMUSR ont toujours respecter leurs cotisations à tous moments que le besoin est lancé.

Pressions et répression: Le militants du SYTTPBHA-MTMUSR et particulièrement les membres du BE ont fait face à des pressions venant de part et d'autre. Certains ont reçu des appels de menaces, d'intimidation et d'autres ont été victimes d'affectations arbitraires. Cela à décourager certains membres de participer activement aux activités syndicales.

Relations avec les employeurs : le BE du SYTTPBHA-MTMUSR, orienté dans le sens de la lutte pour les intérêts des travailleurs a toujours préféré le dialogue et toujours évité les situations pouvant porter atteinte aux intérêts des militants souvent négocier avec des employeurs réticents ou hostiles, ce qui peut compliquer l'obtention d'accords favorables pour

les travailleurs. La méfiance et le manque de coopération peuvent rendre les négociations ardues.

Les démissions :

A cet jours plusieurs membres ont démissionnés de leurs postes pour des raisons diverses. Le tableau suivant fait le récapitulatif des démissions :

| N° | NOM ET PRENOM(S) | Raison | Date |
|----|----------------------------|--|------------|
| 1 | DJEWO T. Marc | Incompatibilité avec son nouveau poste suite à sa nomination | |
| 2 | SAVADOGO Boukari | Incompatibilité avec son nouveau poste suite à sa nomination | |
| 3 | KAMBOU Sansan Mathieu | Affection dans un autre ministère | |
| 4 | SANTE /LAMIZANA Haleema | Personnel | 04/07/2024 |
| 5 | KONE Makouanga | Personnel | 19/07/2024 |

CONCLUSION

En conclusion, le secteur des transports est indéniablement crucial pour le développement économique et social du Burkina Faso. En tant que syndicat représentant les travailleurs de ce secteur, nous avons travaillé

sans relâche pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail. Au cours des quatre dernières années, nos efforts ont porté sur des négociations avec les autorités, des campagnes de sensibilisation et des initiatives pour renforcer la sécurité et la santé au travail.

Les défis rencontrés ont été nombreux, allant du manque de ressources financières aux pressions et répressions subies par nos membres. Malgré ces obstacles, la mobilisation et la détermination des travailleurs ont permis d'obtenir des avancées significatives, même si certains points importants, comme la prime de motivation, restent à résoudre.

Ce rapport d'activité témoigne de notre engagement inébranlable à continuer la lutte pour des conditions de travail dignes et à soutenir nos membres dans leur quête de justice sociale. Nous espérons que ce document sera une ressource précieuse pour tous les militants et sympathisants, et qu'il contribuera à renforcer notre collaboration pour un secteur des transports plus juste et prospère au Burkina Faso. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un avenir meilleur pour tous les travailleurs du secteur des transports.

Pour le Bureau Exécutif, le Secretaire General